



Fonds de bienfaisance Mission sociale

Pour un soutien immédiat à la communauté

Le Fonds de bienfaisance Mission sociale^{MC} est un fonds collectif créé pour récolter des dons afin de venir en aide à des organismes dans le besoin. En contribuant au fonds de bienfaisance Mission Sociale vous pourrez venir en aide à plusieurs organismes grâce à un don unique.

L'administration et la gestion du Fonds de bienfaisance Mission sociale sont effectuées gracieusement par l'équipe de la Fondation Philantra^{MC} afin de maximiser notre impact positif auprès des gens dans le besoin.

Notre mission

Le Fonds de bienfaisance Mission sociale a été créé afin de soutenir les Canadiens et Canadiennes dans le besoin. Le Fonds évoluera dans le temps selon les différentes causes qui pourraient bénéficier de l'appui de nos généreux donateurs.

La cause soutenue

Actuellement, votre don contribuera à soutenir des organismes ou des gens affectés par la COVID-19.

Pourquoi donner ?

Parce que chaque don peut faire une différence.

Votre don vous permettra également de profiter des avantages fiscaux pour dons de bienfaisance.

L'approche de la Fondation Philantra

- > Un mécanisme rigoureux de sélection des organismes, géré par un comité de sélection sur avis d'experts.
- > Un processus administratif géré par nos experts du début à la fin.
- > Une façon simple de donner, directement par l'entremise de votre conseiller.
- > Parce que chaque don compte, nous acceptons tous les dons de 100\$ et plus.

La cause soutenue

Actuellement, votre don contribuera à soutenir des organismes ou des gens affectés par la COVID-19.

Avec le Fonds de bienfaisance Mission sociale, il est facile de choisir et d'agir dans des secteurs qui vous tiennent à cœur. Plusieurs catégories sont disponibles :

Santé physique et mentale

Initiatives visant à :

- > Contrer le stress et la solitude engendrés par la pandémie;
- > Appuyer les recherches sur le développement d'un vaccin ou d'un médicament contre la COVID-19;
- > Soutenir le système de santé en général, incluant les employés du réseau de la santé et des services sociaux.

Communautaire et besoins essentiels

Initiatives venant en aide aux :

- > Populations vulnérables dont les aînés et les personnes itinérantes;
- > Refuges pour femmes et enfants victimes de violence;
- > Banques alimentaires et vestimentaires.

Au choix des administrateurs du Fonds de bienfaisance Mission sociale*

Donner pour tout autre besoin jugé prioritaire.
Vous avez une suggestion ? Faites-nous-en part!

Je veux contribuer

- > Communiquez avec votre conseiller dès maintenant!
- > Faites un virement directement à la Fondation Philantra via votre banque en ligne.

Nous joindre

- > Écrivez-nous à philantra@bnc.ca pour obtenir plus de renseignements.

* Dans la mesure du possible, les choix seront respectés par le comité de sélection et les dons seront distribués proportionnellement par province, selon leur provenance.

MC La Fondation Philantra (« Philantra ») est un organisme de bienfaisance enregistré (78854 0110 RR0001) et une société à but non lucratif légalement constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, soit une société indépendante de la Banque Nationale du Canada (BNC) et de ses filiales. Certaines filiales de la BNC, dont Trust Banque Nationale inc. (TBN) et Financière Banque Nationale inc. (FBN) par le biais de ses divisions Gestion de patrimoine et Gestion privée 1859, fournissent des services administratifs et opérationnels pour l'administration générale des biens de Philantra. Le logo BANQUE NATIONALE, de même que les marques nominales BANQUE NATIONALE, GESTION PRIVÉE 1859 et FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE sont des marques de commerce déposées de la Banque Nationale du Canada. Le logo FONDATION PHILANTRA et les marques nominales FONDS DE BIENFAISANCE MISSION SOCIALE et BANQUE NATIONALE TRUST sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada. Ces marques de commerce sont utilisées sous licence par les tiers autorisés.

© 2020 Fondation Philantra. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Fondation Philantra.